

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3876 - LUNDI 23 NOVEMBRE 2020

ÉCONOMIE NATIONALE

La corruption ruine les efforts de promotion de l'entrepreneuriat

L'Inspection générale des finances (IGF) estime que plus de 90 % des marchés publics sont affectés par le phénomène. « *Le niveau de fraude et de corruption est extrêmement élevé* », a alerté l'inspecteur général, Jules Alingete. Plusieurs experts exigent une réhabilitation de la fonction de contrôle de la Cour des comptes, de l'IGF et de la Direction générale de contrôle des marchés publics.

L'économiste A. Kazadi milite, pour sa part, pour un débat sur la prépondérance des marchés de gré à gré, principale source de corruption, alors qu'il existe une loi sur les marchés publics. Entre janvier et fin septembre 2019, la période de mise en application du programme des 100 jours, il est à noter que ce mode de passation a représenté plus de 84 % des marchés publics effectués.

Page 2

L'inspecteur général des finances, Jules Alingete



ENSEIGNEMENT

La Conept alerte sur l'étouffement de la gratuité de l'éducation



Dans un mémo adressé, le 18 novembre, au ministre chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), la Coalition nationale de l'éducation pour tous (Conept-RDC) a accusé le ministre de « *préparer l'échec de la gratuité par la restauration de la prise en charge des enseignants par les parents tant au primaire qu'au secondaire* » en

« *La gratuité de l'enseignement de base en RDC, un défi adoptant la stratégie du pourrissement* ». Pour la Conept-RDC, cette vile pratique est observée dans les provinces du Nord et Sud-Kivu où la motivation des enseignants par les parents (la prime) est exigée dans plusieurs écoles aussi bien primaires que secondaires dans l'indifférence totale des gouvernements provinciaux..

Page 3

COVID-19

Kinshasa rapporte cent quatre cas positifs

Le bulletin quotidien de la situation épidémiologique de cette pandémie indique que cent vingt et un nouveaux cas ont été confirmés, le 19 novembre, sur le territoire national dont cent quatre à Kinshasa, huit au Nord-Kivu et huit dans le Sud-Kivu. Trois cent quatre-vingt-cinq échantillons ont été testés. L'on note aussi un nouveau décès des cas confirmés dans les centres de traitement de la covid-19. Des cas de guérison ont été aussi rapportés. A noter que vingt-deux provinces sur vingt-six que compte le pays sont touchées par cette pandémie.

Page 4



Prise de température sur un site hospitalier

DISPARITION

Ebengo « Souplesse » et Mungamuni « Asmara » s'en sont allés

Longtemps malades et sans être assistés par l'Etat, les champions d'Afrique des nations 1968 avec les Léopards, l'ancien portier international Augustin Ebengo Mpeti, alias « Souplesse », et l'ailier droit Léon Mungamuni, alias L'homme d'Asmara, sont décédés le 17 novembre à Kinshasa. La Ligue sportive pour la promotion

et la défense des droits de l'Homme avait pourtant lancé quelques jours auparavant la sonnette d'alarme afin de venir en aide à ces deux champions d'Afrique des nations - Ethiopie 1968, sans succès. Une génération des joueurs est en train de s'éteindre quasiment dans l'anonymat, pas très prise en charge par l'Etat.

Page 5

ÉDITORIAL

Prudence

A lors que la pandémie de Covid-19 est loin d'être contenue, les avancées scientifiques dans plusieurs pays renseignent que l'homme finira par prendre le dessus sur cette crise sanitaire virulente. En Chine où le virus est apparu il y a bientôt une année, comme aux quatre coins du monde, la recherche de vaccins mobilise les entreprises spécialisées créant en même temps une concurrence féroce entre elles et les pays dont elles relèvent.

D'une certaine manière, le sentiment qui domine est que pour ces entités engagées dans une course de fond vers le succès, être le premier à voir son sérum validé par la communauté scientifique devient une affaire de prestige et de puissance. Il est important de souligner que les rivalités qui s'expriment dans cette épreuve de survie collective ont un côté positif indéniable : elles vont assurément bénéficier à toute l'humanité.

Aux annonces multiples émanant d'offices pharmaceutiques qui prédisent un vaccin efficace contre le coronavirus d'ici le début de l'année prochaine, les experts de l'Organisation mondiale de la santé-OMS- répètent qu'il faut garder patience et rester prudent. Car devant la concurrence évoquée plus haut, les laborantins peuvent mettre plus d'amour propre que d'efficacité dans les doses vaccinales qu'ils s'approprient à commercialiser.

Dans la mesure où le virus continue de circuler activement et où certaines restrictions concernant les déplacements entre continents ont en partie été assouplies, la prudence que recommande l'OMS ne concerne pas seulement l'attitude que l'on doit avoir à l'égard des vaccins en phase d'essais. Elle vaut aussi pour les populations, quel que soit le coin du monde où elles se trouvent, de demeurer vigilantes.

Le Courrier de Kinshasa

ÉCONOMIE NATIONALE

La corruption ruine les efforts de promotion de l'entrepreneuriat

L'Inspection générale des finances (IGF) estime que plus de 90 % des marchés publics sont affectés par le phénomène. « Le niveau de fraude et de corruption est extrêmement élevé », a alerté l'inspecteur général, Jules Alingete. Plusieurs experts exigent une réhabilitation de la fonction de contrôle de la Cour des comptes, de l'IGF et de la Direction générale de contrôle des marchés publics (DGCMP)

Thématique phare de sa campagne en 2019, le président de la République, Antoine-Félix Tshisekedi Tshilombo, avait promis à la nation RD-congolaise une âpre lutte contre la corruption, un phénomène longtemps décrié au sein de la société mais sans une thérapie adéquate à ce jour. En effet, il s'était engagé à instruire le gouvernement à « innover dans l'accès aux marchés publics pour les jeunes, principalement les jeunes diplômés ». Cette politique devrait s'inscrire dans un cadre plus vaste du Programme national de promotion de l'entrepreneuriat pour les jeunes, un projet impliquant l'État, les provinces, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement.

Près de deux ans après, la corruption demeure le plus grand obstacle à l'accès des jeunes aux

générosité » improductifs pour les jeunes entrepreneurs visiblement disqualifiés de ce marché juteux. « Nous n'avons pas besoin de coffres forts ambulants mais des véritables politiques de promotion de l'entrepreneuriat », a-t-il dit.

Le 18 novembre, l'IGF a relancé le débat au cours d'une conférence de presse, du reste, très controversée. Selon l'inspecteur général des finances, Jules Alingete, environ 98 % des marchés publics font l'objet de corruption dans notre pays. « Nous sommes toujours en danger vis-à-vis des prédateurs de nos finances publiques. Heureusement, nous bénéficions d'un grand appui du chef de l'État », a-t-il martelé. Pour sa part, A. Kazadi veut un débat sur la prépondérance des marchés de gré à gré, principale source de corruption,

84 % des marchés publics effectués.

Face à l'ampleur du mal à combattre, Jules Alingete redoute que la fraude et la corruption ne puissent disparaître dans notre pays. Et il faudra bien plus que l'appui de la plus haute institution de la République pour neutraliser ce phénomène. Plusieurs voix demandent une réhabilitation totale de la fonction de contrôle tout en donnant plus de moyens à la Cour des comptes, l'IGF et la DGCMP pour lutter contre la corruption et améliorer la gouvernance des finances publiques. En somme, l'État doit être réhabilité dans son autorité et cesser d'être un marchepied pour ceux qui cherchent des gains faciles. Comme l'a soutenu aussi A. Kazadi, nos institutions doivent finalement mettre en place un véritable arsenal de lois destiné à favoriser les jeunes et les femmes ainsi qu'à leur faciliter l'accès à des marchés publics et privés. Il appelle à une discrimination positive ou des quotas en faveur de ces catégories. Des pays comme le Kenya et le Togo ont attribué d'office plus de 20 % des marchés publics aux femmes et aux jeunes. Il s'agit, insiste-t-il, des modèles à suivre pour notre pays. Le gouvernement central devrait veiller à améliorer le climat des affaires et à mettre en place des mécanismes transparents d'octroi des marchés publics.

Laurent Essolomwa

« Nous sommes toujours en danger vis-à-vis des prédateurs de nos finances publiques. Heureusement, nous bénéficions d'un grand appui du chef de l'État »

marchés publics et privés. Du côté des experts, l'on condamne aussi la sous-traitance réservée à des étrangers. L'État, a déploré l'économiste A. Kazadi, continue de s'illustrer par des actes de «

alors qu'il existe une loi sur les marchés publics. Entre janvier et fin septembre 2019, la période de mise en application du programme des 100 jours, ce mode de passation a représenté plus de

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville :

Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENSEIGNEMENT

La Conept alerte sur l'étouffement de la gratuité de l'éducation

Pour cette association qui charge le ministre ayant l'Enseignement primaire, secondaire et technique dans ses attributions; en agissant ainsi, on jetterait des millions d'enfants en dehors de l'école.

Dans un mémo adressé, le 18 novembre, au ministre chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), la Coalition nationale de l'éducation pour tous (Conept-RDC) a accusé le ministre de « préparer l'échec de la gratuité par la restauration de la prise en charge des enseignants par les parents tant au primaire qu'au secondaire » en « adoptant la stratégie du pourrissement ». Pour soutenir ces accusations, la Conept appuie son argumentaire sur des témoignages. Parmi ceux-ci, cette association note celui de son coordonnateur, Ponchellin Byamunonyi, depuis Goma, dans le Nord-Kivu.

A l'en croire, la prime rentre avec force dans les écoles tant primaires que secondaires de Goma, en dépit des combats ainsi qu'au vu et au su des autorités. « La stratégie des enseignants et de leurs complices est d'enseigner pendant deux jours et de faire la grève pendant deux autres pour inviter les parents à "négocier" Entre-temps, l'arrêté du gouverneur se fait toujours attendre... Une liste de quelques écoles ayant repris la marchandisation de l'éducation est en élaboration pour être



Des élèves dans la salle de classe/DR

envoyée au coordonnateur national, actuellement à Bukavu », fait savoir la Conept, citant son coordonnateur.

Pour la Conept-RDC, la même pratique est observée dans la province du Sud-Kivu voisine, où la motivation des enseignants par les parents (la prime) est exigée dans plusieurs écoles aussi bien primaires que secondaires dans l'indifférence totale du gouvernement provincial. La Conept relève, par ailleurs, qu'alors que la directive 1.2.1 de la lettre N°Minept/Cabmin-Etat/0817/2020 sur les frais de scolarité insiste sur l'obligation de réduire de manière drastique les frais de fonctionnement à fixer par le gouverneur de province, l'ar-

rêté de l'autorité provinciale du Sud-Kivu est allé au-delà, en fixant ces frais à 150 mille francs congolais (FC) payables par trimestre soit une augmentation de 441,17% par rapport à l'année scolaire 2019-2020 au cours de laquelle cette autorité provinciale avait fixé les frais à 35 mille FC au maximum.

Kinshasa n'est pas en reste

La Conept note que, dans la capitale, des groupes de parents encouragés par des directions scolaires, les Comités scolaires des parents (Copas), surtout dans les écoles conventionnées, fixent des frais scolaires aussi bien de manière formelle qu'informelle, alors que l'autorité de

tutelle clame ne pas en être au courant. « Des numéros de compte bancaire faisant foi », se convainc cette structure.

Des enfants renvoyés dans la rue

La Conept-RDC regrette que près de 4 millions d'enfants aient retrouvé l'école à la suite de l'application de la gratuité de l'enseignement primaire et la suppression des frais de scolarité non pertinents au cycle secondaire, l'année scolaire 2019-2020, ce nouveau développement de la situation expose des millions d'enfants à l'âge de scolarisation primaire et secondaire à la déscolarisation et mette ainsi en mal la consolidation et la pérennisation de la gra-

tuité en cette période de la pandémie de covid-19.

Face à ces réalités, cette coalition appelle le ministre de l'EPST à s'assumer afin de protéger le droit des enfants à l'éducation. En effet, fait savoir cette structure, ces derniers sont soumis à des violences psychologiques graves à la suite des grèves à répétition tandis que les parents, non protégés, sont partagés entre la pression des écoles et celle des enfants. Pour la Conept-RDC, tout en invitant les gouverneurs des provinces au respect des directives nationales sur les frais de scolarité, le gouvernement devrait apporter des solutions aux problèmes à la base de cette situation, notamment le paiement et/ou le sous-paiement des enseignants. A l'en croire, la mise en place des mécanismes pour le financement innovant de l'éducation conformément aux résolutions de la deuxième table ronde nationale sur la gratuité de l'éducation de base s'avère ainsi indispensable pour compenser le gap de financement de l'éducation tant au niveau national que provincial.

Lucien Dianzenza

KASAÏ CENTRAL

Le quartier Luiza à la merci des érosions

Le quartier Luiza dans la province du Kasaï central est en passe d'être coupé du reste de la province parce qu'il y a une dangereuse tête d'érosion qui avance en vitesse sans compter d'autres petites érosions éparpillées à travers ce quartier administratif.

Les pluies qui se sont abattues dernièrement à Luiza ont provoqué des mouvements des habitants de Luiza. Pour cause, un grand ravin avance inéluctablement depuis plusieurs mois au rythme des pluies vers une grande route reliant une partie de Luiza centre au reste de la province.

Si rien n'est fait, Luiza va être enclavé parce que coupé d'autres quartiers de la province. Déjà, la libre circulation des personnes ainsi que de leurs biens est en passe d'être compromise, notamment à l'encontre des écoliers, fonctionnaires des Services de l'administration locale, transporteurs à vélo des denrées alimentaires qui empruntent cette route. « La situation est tellement grave qu'elle nécessite urgemment une intervention avec des engins lourds », a constaté le chargé de communication de la Caritas Congo ASBL, Guy Marin Kamandjien mission de service à Luiza.

Sur place, les cris de détresse sont lancés pour que les gouvernements central et provincial prennent au sérieux cette menace car Luiza seul ne sait pas endiguer cette érosion parce qu'il n'a pas des moyens. « A mon arrivée à la tête du territoire de Luiza,



Luiza menacé par des érosions

j'ai trouvé cette érosion qui voulait couper le plateau du chef-lieu avec la commune. J'ai mené des démarches à l'époque. J'ai même

informé le gouverneur de province. J'avais monté même un comité de lutte contre cette tête d'érosion. Mais les moyens étaient

insuffisants. La sensibilisation faite dans la communauté n'a pas réussi. Nous avons trouvé qu'il y avait une résistance. Malheureusement,

« Nous quittons la cité vers l'école. Mais, avec cette érosion, ce sera très grave. Nos élèves n'auront plus accès à l'école. Même les passants. C'est cette route qu'on emprunte pour tout faire. C'est ainsi que si le gouvernement ne songe pas à nous aider, ce serait catastrophique ; Luiza serait complètement séparé du milieu rural où nous vivons ».

il y a eu un mouvement au sommet du gouvernement provincial, avec d'abord la motion de censure contre le gouverneur et ensuite le décès de son intérimaire. Vraiment, nous sommes bloqués », a expliqué l'administrateur du territoire de Luiza, Mr Thomas Mutuile Mangole, qui a précisé qu'il avait même contacté le Pnud pour un appui éventuel. « Nous attendons car, en tant qu'entité déconcentrée, dépourvue d'imprimés de valeur et des frais de fonctionnement, notre territoire de Luiza ne peut pas venir à bout de cette tête d'érosion », a-t-il signifié.

Intervenant dans le même sens que l'administrateur du territoire de Luiza, un directeur d'école secondaire a lancé son SOS en ces termes : « Nous quittons la cité vers l'école. Mais, avec cette érosion, ce sera très grave. Nos élèves n'auront plus accès à l'école. Même les passants. C'est cette route qu'on emprunte pour tout faire. C'est ainsi que si le gouvernement ne songe pas à nous aider, ce serait catastrophique ; Luiza serait complètement séparé du milieu rural où nous vivons ».

Blandine Lusimana

COVID-19

Kinshasa rapporte 104 cas positifs

Depuis un certain temps, on constate l'augmentation des cas de covid-19 en RDC. La ville de Kinshasa vient toujours en premier comparativement à d'autres provinces.

Le bulletin quotidien de la situation épidémiologique de cette pandémie indique que le 19 novembre 121 nouveaux cas confirmés, dont 104 à Kinshasa, 8 au Nord-Kivu et 8 dans le Sud-Kivu ont été rapportés contre 90 nouveaux cas confirmés, dont 84 à Kinshasa, 4 au Lualaba et 2 dans le Haut-Ka-

tanga, le 18 novembre. 385 échantillons ont été testés le 19 novembre. Il y a aussi un nouveau décès des cas confirmés dans les centres de traitement covid-19. Des cas de guérison ont été aussi rapportés. « 27 nouvelles personnes sont sorties guéries des centres de traitement et chez les patients

suivis à domicile, dont 20 à Kinshasa, 5 au Kongo Central, 1 dans le Haut-Katanga et 1 au Nord-Kivu », indique le bulletin quotidien du comité de riposte à la pandémie de la covid-19. Depuis la déclaration de l'épidémie le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 12 129 dont 12 128 cas confirmés et 1 cas pro-

bable. Au total, il y a eu 324 décès ; 11 242 personnes guéries. 22 provinces sur 26 que compte le pays sont touchées par cette pandémie.

Le respect des gestes barrières est une stratégie efficace pour réduire la propagation de cette maladie. Il est donc recommandé de se laver les mains avec

le savon ou d'appliquer le gel hydro-alcoolique ; de porter correctement le masque et de respecter la distanciation physique.

Blandine Lusimana

FERMETURE DU CACHOT CLANDESTIN

La DGM dénonce une « intoxication médiatique »

Le service qui donne sa version des faits a reconnu que ces lieux de détention étaient des centres de transits utilisés lors des arrestations qu'il opère. Mais il estime, par ailleurs, que la médiatisation de la descente du ministre sur le terrain a « outrepassé les limites ».



Le ministre devant des personnes découvertes dans ce cachot

La Direction générale de migration (DGM) a dénoncé « une campagne d'intoxication après la fermeture d'un cachot dit clandestin par le ministre de l'Intérieur; Gilbert Kankonde Malamba ». Dans un communiqué rendu public dans la soirée du 19 novembre, ce service du ministère de l'Intérieur a indiqué qu'il était possible que son service s'occupant des frontières et des étrangers puisse posséder des cachots dits de transit pour des expatriés en situation d'irrégularité. A en croire la DGM, ces dits cachots seraient institués dans le but de procéder au contrôle ou détention préventive de toute personne en situation non en règle. « C'est dans ce contexte que le cachot réputé clandestin doit trouver son sens », précise le service dans son communiqué. La DGM qui dit comprendre la visite du vice-Premier ministre, ministre chargé de l'Intérieur, Gilbert Kankonde, estime, par ailleurs, que la médiatisation de sa descente a outrepassé les limites. Le service dénonce ce qu'elle qualifie d'« intoxication médiatique ».

Une descente qui met à nu certaines réalités

Il est rappelé que le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Gilbert Kankonde, avait effectué, le 18 novembre, une visite d'inspection dans un cachot clandestin géré par les autorités de la DGM. La motivation de cette descente sur le terrain était, selon la cellule de presse de ce ministère, de s'imprégner de l'état d'incarcération des détenus. La source a indiqué que, sur place, ce membre du gouvernement a ordonné la fermeture immédiate de ce lieu de détention. « Aussitôt informé de cette nouvelle par ses services spéciaux, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Gilbert Kankonde, s'est rendu sur le lieu dudit cachot secret, sis sur l'avenue du Haut commandement, dans la commune de la Gombe, où un chantier abandonné appartenant à la DGM est utilisé comme un lieu de détention des détenus secrets », a expliqué cette cellule.

Pour cette cellule du ministère de l'Intérieur, qui a fait savoir que la majorité de personnes trouvées en ce lieu a été constituée des ex-

patriés (plus d'une dizaine), cette situation violerait la décision du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, qui avait ordonné, lors de son discours d'investiture, la fermeture des cachots clandestins. « Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur était dans le regret de constater que des personnes soient détenues dans des conditions inhumaines et cela, depuis plus de neuf mois, sans procès-verbal, ni une quelconque réquisition transmise dans aucun parquet de la République », a précisé la source.

Déjà, le directeur adjoint de la DGM, Papy Mbuyi, réagissant à cette « découverte », avait fait savoir que ces lieux de détention étaient des centres de transits que ce service de l'Etat utilise lors des arrestations qu'elle opère. Devant ce qu'il avait qualifié d'irrégularités et violations des droits de ces sujets expatriés et congolais trouvés sur ces cachots clandestins, Gilbert Kankonde avait tout simplement ordonné la fermeture immédiate de ces lieux de détention illégaux, tout en rassurant que certaines autres dispositions allaient être prises sous peu.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

L'Unicef lance la radio okapi enfant

En collaboration avec la Radio Okapi, la nouvelle station de radio, okapi enfant est dédiée aux enfants et aux parents de la RDC. Elle s'est assigné la mission d'informer les enfants sur leurs droits et de sensibiliser les parents au respect de ces droits.

Le lancement de cette radio est intervenu dans le cadre de la célébration, le 20 novembre, de la journée mondiale de l'enfance qui, pour cette année, met l'accent sur le changement climatique et l'environnement.

Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement dans les grandes villes menacent directement la capacité des enfants à survivre, grandir et s'épanouir. L'Unicef qui milite pour que ces enfants puissent bénéficier d'un meilleur environnement favorisant leur développement intégral lance un nouvel appel à ses partenaires « afin d'investir dans l'avenir de la RDC en donnant à chaque enfant la possibilité d'exprimer ses opinions sur les questions le concernant et de bénéficier d'une éducation de qualité dans un environnement sûr; de façon à ce qu'il puisse réaliser pleinement son potentiel ».

L'agence onusienne appuie également le gouvernement de la RDC pour assurer un environnement sûr et propre à chaque enfant, avec un accès à l'eau potable et à des toilettes hygi-

niques. « Le manque d'accès à l'eau potable et des installations d'assainissement et d'hygiène sont responsables de la transmission de maladies telles que le choléra, la diarrhée, la dysenterie, l'hépatite A, la typhoïde et la poliomyélite. Ces maladies diarrhéiques exacerbent la malnutrition et demeurent l'une des principales causes de mortalité des enfants en RDC. Selon l'enquête Mics 2018, 77,8% de la population a accès à l'eau potable en RDC mais cet accès est plus effectif en milieu urbain qu'en milieu rural », fait savoir l'Unicef dans un communiqué de presse.

Rappelons qu'à l'occasion de la commémoration de la journée mondiale de l'enfance, le ministère de Genre, Famille et Enfant et l'Unicef ont donné la parole aux enfants et aux adolescents afin qu'ils revendiquent leurs droits et appellent les adultes à se mobiliser pour trouver des solutions durables pour protéger la RDC contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.

Blandine Lusimana

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gessou immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

MUSIQUE

Les Atalakis et Vous

Initié par « Bana Odéon, orchestre folklorique de Kinshasa, et popularisé à l'aube des années 80, par l'orchestre Zaïko Langa-Langa, le phénomène Atalaku connaît un véritable essor, depuis un certain temps.

Né dans le sillage de la rumba, le phénomène a depuis pris de l'ampleur, conquérant progressivement d'autres genres musicaux, comme le soukous, le zouglou, le zouk, l'afro pop... Mais plus improbable encore, on le retrouve dans d'autres univers, tels que la politique ou la Sape.

Mais qui sont donc ces mousquetaires du maracas, devenus presque des figures imposées, dans l'orchestration de certains genres musicaux ?

Les Atalakis sont un genre particulier de chanteurs, qui ont pour métier de créer, d'amplifier ou d'« endiabler » l'ambiance, par la scansion de cris enjoués et arriérés à la musique, pour en renforcer l'impact, par l'accélération du tempo. Telle la cravache sur le cheval, ils opèrent comme des stimuli d'adrénaline, dont le but est de survolter les émotions.

Le mot Atalaku découle de la contraction de l'expression kongo « tala eku », composé du verbe « tala » (qui signifie, regarde, conjugué à la première personne du présent de l'impératif), et de l'adverbe « eku » (qui signifie, ici). L'union des deux termes donnant : « regarde ici ». Dès lors, l'enjeu est clair : être le point de mire d'un espace donné, pour faire le faraud ou le paon. En kituba, langue véhiculaire parlée, principalement dans les deux Congo, on parlerait de matalana. L'ancêtre de ce personnage est cet animateur extatique, qui s'il-

lustrait jadis dans les groupes folkloriques Kongo, paré du nt-sakala, instrument précurseur du maracas. A la manière de la mouche du coche des fables de La Fontaine, l'Atalaku va pousser les participants à un spectacle, à plus d'ardeur, à la sublimation, pour le rendre plus entraînant, plus explosif. A cette fin, il n'hésitera pas à user des louanges, évoquant ainsi, mutatis mutandis le « Ndjimi » des sociétés tékés, le « Ololo » des sociétés Mbochi, voire le griot d'Afrique de l'Ouest.

Le « pyromane » des scènes

Souffler sur les braises de l'ambiance, telle est la principale mission des Atalakis, laquelle se distingue manifestement dans les « génériques » des opus, dont ils ouvrent souvent les plages. Comme les lunes sur les marées, ils vont élever la pression, surtout dans la séquence la plus dansante des chansons, dite des « Sébènes ». Celle qui succède aux couplets et aux refrains, du moins dans la structuration classique de la rumba.

Dans cette phase à dominante instrumentale, les roucoulaades de l'Atalaku apporteront cette touche humaine, la voix, si chère aux sociétés bantoues, encore marquées par l'oralité. Pour synchroniser le rythme, en temps forts et temps faibles et garder la vivacité des sens, il va jouer des inflexions et embardées vocales, dont il a le secret, souvent avec la complicité

de l'ensemble des instrumentistes, notamment du drummer et du soliste.

Dans Zaïko Langa-Langa par exemple, les deux premiers Atalakis, Nono Monzuluku et Bébé Manzeku-venus justement des Bana Odéon-œuvraient en triade avec les solistes Roxy, Béniko et les drummers Méridjo et Ilo Pablo. La même mécanique est aujourd'hui à l'œuvre dans l'orchestre Extra-Musica Nouvel Horizon, entre l'Atalaku Zaparo de Guerre, le drummer Ramatoulaye et le redoutable soliste Sonor Digital.

2. L'encenseur social

Depuis l'avènement du numérique, le disque « matériel » est tombé en désuétude. Cataclysmique, cette situation constitue un coup dur porté aux musiciens, en les privant d'une source majeure de revenus, de surcroît à un moment où les concerts qui auraient pu compenser la perte, sont frappés d'interdit, à cause de la pandémie de covid-19. Double peine ! Pris de court et à la gorge, mais fort heureusement opportunistes, les musiciens vont se mettre à exploiter le filon émergent du panégyrique, de l'atalakulisme, pourrait-on dire. L'atalakulisme, désignant ce besoin de visibilité, observable dans les sociétés actuelles, de plus en plus sensibles à l'image. Ainsi, en politique par exemple, entendons-nous parler de l'Atalaku du

pouvoir (l'apologiste du pouvoir). Devenue attractive, la fonction a gagné ses lettres de noblesse. Jadis dévolue aux collaborateurs, tels qu'on les a connus par le passé : Toutou Kalondji, Dolce Parabolique, Ditutala, Djuna Mumbafu, Kila Mbongo... elle fait désormais saliver tout le monde, jusqu'aux leaders, dont certains en ont fait leur chasse gardée. De Roga-Roga à Koffi Olomidé, en passant par JB Mpiana ou Werrason... tous ont fini par y succomber. Lançant dans leurs chansons, comme dans leurs interventions médiatiques, des noms en cascade, exactement comme on jetterait les pierres. D'où le nom de « mabangas », pierres en lingala, donné à cette pratique. La rumeur prétend même que l'interdiction que Roga-Roga aurait infligée à ses musiciens de lancer de « ces précieuses pierres », pour s'en réserver l'exclusivité, serait le détonateur direct de l'hémorragie des musiciens, qui a abouti à la création de l'orchestre Extra-Musica Nouvel Horizon ! Telle une pieuvre, l'Atalaku ne cesse de s'étendre, dans l'ignorance totale de la barrière des espèces, atteignant jusqu'au dandysme ou la « Sape », tout aussi friands de paillettes que de lumière. A croire que l'étoffe a horreur du silence ! Comme semble l'indiquer le médiatique habilleur de la marque Connivence, Jocelyn Armel le Bachelor, qu'on présente comme un des leaders de la

Sape, autant que du discours qui la valorise, le « nkelo », qu'on traduirait en français : joute oratoire.

L'Afrique de l'ouest n'est pas en reste, avec par exemple le célèbre chanteur DJ Arafat, aujourd'hui disparu. On y voit aussi émerger un nouveau genre de postulant à la célébrité : le faroteur, faro-faro. Mot nouchi (français argotique ivoirien), dérivant, sans doute de l'expression « faire le faraud », comme vu précédemment. Lui, veut impressionner par sa prodigalité ostentatoire. Ses théâtres d'opération favoris étant les boîtes de nuit et les fêtes, où il distribue avec éclats, des espèces sonnantes et trébuchantes, souvent sous les clameurs de la foule, emmenée par le disc-jockey, devenu Atalaku de circonstance. Ce phénomène existe aussi en France, dans certains milieux des jeunes, où cette exhibition s'appelle « faire la mala »

Tout compte fait, dans nos sociétés actuelles, où la communication et les apparences montent en puissance, la prise de la parole s'apparente de plus en plus à une prise du pouvoir. De ce fait, les Atalakis, dont le rôle se renforce au fil du temps, disposent d'un véritable potentiel de progrès. Cependant, sur ce chemin du progrès, ils devraient se souvenir de leur responsabilité sociale, en respectant une certaine éthique.

Guy Francis Tsiehela

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



DISPARITION

Ebengo « Souplesse » et Mungamuni « Asmara » s'en sont allés

Longtemps malades et sans être assistés par l'Etat, les champions d'Afrique des nations 1968 avec les Léopards, Léon Mungamuni et Augustin Ebengo Mpeti, sont morts le 17 novembre à Kinshasa.

Deux anciens Léopards football ont tiré leur révérence le 17 novembre, alors que les Léopards disputaient leur match de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) contre les Palancas Negras d'Angola à Luanda (victoire congolaise d'un but à zéro).

L'ancien portier international Augustin Ebengo Mpeti, alias « Souplesse », et l'ailier droit Léon Mungamuni, alias « L'homme d'Asmara », étaient sérieusement malades à Kinshasa depuis plusieurs semaines. La Ligue sportive pour la promotion et la défense des droits de l'Homme (Lisped) dirigée par Me Alain Makengo Kikandu a lancé quelques jours auparavant une sonnette d'alarme afin de venir en aide à ces deux champions d'Afrique des nations (CAN) Ethiopie 1968. Mais ce SOS n'a jamais eu des échos.

Ancien joueur de l'équipe Nomades et de l'AS V.Club, Léon Mungamuni a été double bu-



teur des Léopards en demi-finale de la CAN 1968 à Asmara, permettant à la sélection congolaise d'accéder en finale aux dépens de l'Ethiopie (victoire par trois buts à deux), pays hôte de la compétition. C'est de là que lui est venu le sobriquet de « L'homme d'Asmara ». La RDC avait alors remporté la finale le 23 jan-

vier 1968, en soumettant le Ghana par un but à zéro, une réalisation du feu Pierre Kalala Mukendi. Mungamuni a aussi fait partie de V.Club successivement vainqueur de la Coupe de l'ex-Zaïre en 1971, 1972 et 1973. Il a rendu l'âme le mardi aux cliniques universitaires de Kinshasa où il était interné pendant ses derniers



jours. Ancien gardien de but d'Himalaya et du Daring Faucons (actuel DCMP), Ebengo Mpeti a aussi choisi la journée du mardi 17 novembre pour passer dans l'au-delà. Avant eux, c'est une autre gloire et ancien champion d'Afrique 1968 qui était parti, Nicodème Kabamba wa Kabengu, disparu

en février 2020 après avoir été longtemps malade, ainsi que Kilasu Massamba. Cette génération des joueurs champions d'Afrique en 1968 est en train de s'éteindre quasiment dans l'anonymat, pas très pris en charge par l'Etat.

Martin Engimo



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

LINAFOOT/LIGUE 1

Difficile victoire de V.Club sur RCK

C'est avec de la baraka que V.Club s'en est sorti face au Racing Club de Kinshasa, s'en remettant à un penalty transformé par Ricky Tulengi alors que son adversaire loupait le sien en première période.

L'AS V.Club a difficilement battu, le 18 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, le Racing Club de Kinshasa (RCK), par un but à zéro, en match en retard de la 8e journée de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). L'unique but de la partie a été inscrit à la 72e minute sur penalty transformé par Ricky Tulengi. Mais, en première période, Tumba Libanza de RCK a loupé, détourné par le gardien de but international angolais Landu Mavanga de V.Club. Ce succès permet à V.Club de consolider leur deuxième place au classement avec 16 points glanés en 8 matchs livrés. Le RCK est neuvième avec 9 points.

Selon le programme, V.Club affronte Daring Club Motema Pembe (DCMP) le 22



novembre dans le derby de Kinshasa que RCK s'opposera le même 27 novembre à Kinshasa au FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi. Ce sera pour l'un ou l'autre de

se refaire après une déconfiture. En effet, le FC Saint-Eloi Lupopo a enregistré sa première défaite de la saison, battu par CS Don Bosco par zéro but un. Idriss Kisha

Ricky Tulengi transforme le penalty contre RCK a marqué le but de la victoire des Salésiens à la 75e minute. Entraîné par le technicien français Johan Curbilié, CS Don Bosco compte 11 points en 6 matchs, alors que

le FC Saint-Eloi Lupopo du coach Bertin Maku a 9 points en 6 matchs joués.

Le FC Lubumbashi a grappillé sa deuxième victoire. Le club entraîné par Ecosais Mutombo a battu, le 17 novembre, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, la Jeunesse sportive Groupe Bazano par deux buts à un. Trésor Nona à la 23e minute et Atsi Florent sur coup franc la 44e minute ont été les deux buteurs des Kamikazes de Lubumbashi. Wandenga Nguba a marqué à la 35e minute le but de Bazano coaché par Seguin Ndombe. Lubumbashi Sport totalise 7 points en 7 matchs, alors que Bazano n'a que 4 points en 9 sorties.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

**CONTACTEZ
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DROITS DES ENFANTS

Les violences prennent de l'ampleur en milieu scolaire

Sept élèves sur dix au Congo subissent des violences dans les écoles, selon les résultats d'une étude menée par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

C'est dans le cadre de la Journée mondiale de l'enfant, célébrée le 20 novembre que le gouvernement congolais et l'Unicef ont lancé le premier rapport sur les violences en milieu scolaire. Ce rapport révèle qu'un grand nombre d'adolescents dans le pays, en particulier les filles, sont touchés par la violence, y compris les violences en ligne.

Selon l'étude, la violence sexuelle est la deuxième forme de violence la plus répandue pour les filles dans les écoles du pays, avec quatre filles sur dix ayant déclaré avoir subi une agression de nature sexuelle dans les 12 mois précédents l'enquête.

De même, huit filles sur dix et sept garçons sur dix de 12 à 18 ans ont déclaré avoir subi des violences verbales ou psychologiques dans leurs établissements scolaires, selon l'étude sur les violences du genre et les violences en ligne en milieu scolaire menée par l'Unicef auprès de 6000 élèves en République du Congo. L'enquête ajoute que deux filles sur dix ont subi récemment des actes violents en ligne, en milieu scolaire, inclus la diffusion non autorisée d'images privées ou à caractère sexuel, harcèlement, menaces, discrimination ou autre forme de violences sur les plateformes digitales.

Par ailleurs, les cinq types de violences analysées dans l'étude, violences en ligne, violences ver-

bales ou psychologiques, physiques, sexuelles et économiques, semblent avoir un impact négatif sur le parcours scolaire des victimes, avec une enquête sur trois ayant rapporté des impacts néfastes sur l'apprentissage dus aux actes subis.

« Pour la première fois nous avons sous la main des données claires qui montrent une réalité alarmante pour les jeunes filles élèves du pays, en particulier les filles. Elles sont davantage exposées non seulement aux violences dans l'enceinte et autour de l'école, mais aussi aux risques inhérents à l'espace virtuel qui est de plus en plus répandu dans le pays avec l'arrivée progressive d'internet dans les écoles », a déclaré Micaela Marques De Souza, représentante de l'Unicef au Congo.

« Avoir une éducation de bonne qualité est un droit fondamental des enfants et des adolescents et nous avons la responsabilité de travailler ensemble, comme le système des Nations unies et en collaboration avec le gouvernement du Congo, pour éviter de perdre le potentiel d'une entière génération de jeunes filles, et de jeunes garçons, à cause des violences », a souligné Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo.

Pour le ministre des Postes, des

Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, l'espace virtuel créé par les nouvelles technologies peut ouvrir beaucoup de portes pour les jeunes congolais. L'application effective des lois existantes pour la protection de l'enfance en ligne et la lutte contre la cybercriminalité en général est fondamentale pour permettre à tous les jeunes du Congo d'utiliser les nouvelles technologies en toute sécurité.

Clôturant le dialogue de haut niveau sur les violences de genre et les violences en ligne en milieu scolaire, Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, a indiqué que le milieu scolaire devrait être l'endroit où les jeunes filles et garçons se sentent protégés et encouragés à s'épanouir. Il a ajouté que donner à tous les élèves du pays l'opportunité d'apprendre dans un contexte de sécurité est une priorité pour la politique du gouvernement congolais.

Le rapport de l'étude a été présenté à l'occasion d'un dialogue de haut niveau auquel avaient pris part des membres du gouvernement. Cette journée marquait le 31ème anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, et a été célébrée sur le thème : « Réimaginer un meilleur monde pour nos enfants ».

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LES ANTIMICROBIENS

Les Etats africains invités à plus de vigilance

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Union africaine (UA) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont publié une déclaration conjointe le 18 novembre, dans laquelle elles invitent les gouvernements africains à réfléchir sur la résistance aux antimicrobiens qui constitue une menace pour le développement du continent et la santé des populations.

« Pour attirer l'attention des Etats et des gouvernements africains sur la question, notamment sur le fait que la résistance aux antimicrobiens menace le développement et la santé des populations en Afrique, nous les représentants des organisations internationales et continentales avons lancé le premier partenariat de ce type pour lutter contre cette crise de santé publique sur le continent », a indiqué le directeur du bureau interafricain des ressources animales de l'UA, Ahmed El-Sawalhy.

Selon une enquête menée par la FAO, les antimicrobiens comprennent les antibiotiques, les antiviraux, les antifongiques et les antiparasitaires et sont utilisés pour prévenir ainsi que traiter les infections chez les humains, les animaux et les plantes. Mais, les agents antimicrobiens ont sauvé des millions de vies, protégé la santé et le bien-être des animaux ainsi que la sécurité alimentaire. « Nous sommes à un moment critique pour changer la façon dont nous utilisons les antimicrobiens pour les humains, les animaux, les plantes et pour réduire l'émergence et la propagation de la résistance aux antimicrobiens. Si la résistance aux antimicrobiens n'est pas maîtrisée, la prochaine pandémie à laquelle nous serons confrontés pourrait être résistante aux antimicrobiens et être plus meurtrière si les médicaments nécessaires pour la traiter ne fonctionnent pas », a déclaré le représentant régional de la FAO pour l'Afrique, Abebe Haile-Gabriel. Intervenant en sa qualité de directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti a précisé que la résistance aux antimicrobiens est l'un des défis sanitaires les plus urgents auxquels l'Afrique est confrontée. Pour elle, « si nous n'agissons pas maintenant, nous pourrions voir le continent faire reculer les gains en santé que nous avons réalisés grâce à d'immenses efforts et sacrifices. Ainsi, nous devons arrêter de mettre en danger notre avenir et réfléchir avant de mettre une pilule dans notre bouche ».

« Nous avons tous un rôle important à jouer pour protéger l'efficacité des antimicrobiens afin de garantir la santé animale, humaine et environnementale. Chaque pays doit s'engager à faire en sorte que les antimicrobiens soient utilisés de manière prudente et responsable, en appliquant les normes internationales, les lignes directrices de la législation nationale pour l'harmonisation, la surveillance et le contrôle de la production, de la distribution et de l'utilisation non réglementées d'antimicrobiens », ont conclu les responsables de ces institutions.

Rock Ngassakys



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)

AMI N°002 / MPSIRTACMM / UCP-PACIGOF 2020

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000130013732

N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF » en sigle, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : « Recrutement d'une firme chargée de l'étude sur la fiscalité du secteur informel au Congo ».

2. L'objectif général poursuivi par cette mission est de proposer une fiscalité appropriée du secteur informel en République du Congo, en tenant compte des spécificités de ce secteur et des réformes en cours menées au sein de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID). Il s'agira de faire des propositions opérationnelles qui doivent faire l'objet de mesures à insérer dans le projet de loi de finances pour l'année 2021. Spécifiquement, il s'agira de : (i) compléter l'étude sur le secteur informel en République du Congo en mettant accent particulier sur les aspects fiscaux et les relations avec l'administration, (ii) faire une revue de la fiscalité du secteur informel des pays qui ont connu un certain succès dans la captation des recettes de ce secteur. Proposer un benchmark des expériences d'au

moins 5 pays africains, (iii) proposer le modèle le plus adapté au contexte congolais, parmi les expériences issues du benchmark d'au moins cinq (5) pays : Rwanda, Kenya, Sénégal, Côte-d'Ivoire et Ghana, (iv) proposer les adaptations à court, moyen et long terme qui permettront une application aisée du modèle retenu, (v) proposer la base imposable à retenir en fonction des spécificités du secteur informel, (vi) proposer le taux, le mode de déclaration, de recouvrement et de contrôle, de la fiscalité retenue sur l'analyse des pays de référence : Rwanda, Kenya, Sénégal, Côte-d'Ivoire et Ghana, (vii) évaluer le gain potentiel sur les recettes de l'Etat du mode de fiscalisation retenu, (viii) proposer à moyen terme une stratégie pour faire migrer les entreprises du secteur informel vers le secteur formel, (ix) proposer un modèle de collecte, paiement et encaissement des impôts ; fondé sur une étude comparative des pays de référence : Rwanda, Kenya, Sénégal, Côte-d'Ivoire et Ghana et (x) proposer un plan d'actions adéquat pour une fiscalité optimale et une méthode sur 5 ans pour la migration vers le secteur formel. La durée de la mission est d'un (01) mois.

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite les Consultants (firmes) à présenter

leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de référence notamment) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale TU+1) du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 03

décembre 2020 à 12 h 00, (heure locale TU+1) et portées expressément la mention suivante : « AVIS À MANIFESTATION N°002 / MPSIRTACMM / UCP-PACIGOF 2020- RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DE L'ÉTUDE SUR LA FISCALITÉ DU SECTEUR INFORMEL AU CONGO ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Contacts :

Unité de Coordination du PACIGOF
A l'attention de: Monsieur Benoît NGAYOU,
Coordonnateur du Projet PACIGOF
Rue Duplex N° 12, secteur de l'hôpital
Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Téléphones: (242) 06 612 76 84 / 04 464 31
31/05 513 60 43;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com,
pat.2016.otonghos@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 19 Novembre 2020

Le Coordonnateur du PACIGOF
Benoît NGAYOU

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Une quarantaine d'experts formés en sécurité des sources radioactives

Des experts congolais évoluant dans les ministères de la Recherche scientifique, de la Défense, des Mines, de la Santé et des Transports ont mis à jour leurs connaissances en matière de sécurisation de transport des sources radioactives dénutriées, du 16 au 17 novembre, à Pointe-Noire.

Supervisé par le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, l'atelier de formation a permis aux cadres congolais de disposer des connaissances leur permettant de sécuriser le convoi du transport de la source radioactive de cobalt 60 dénutriée du port de Pointe-Noire au CHU de Brazzaville.

« La source se trouvant au port de Pointe-Noire, bien que dénutriée, demande une manipulation très spécifique qui nécessite une expertise très particulière de la part des personnes pouvant effectuer ce travail », a expliqué l'administrateur du Congo à l'Agence internationale de l'énergie atomique, Michel Warnau.

« Le président de la République a instruit que tout soit mis en œuvre pour la réexportation des deux sources radioactives dénutriées: celle hébergée au port de Pointe-Noire et celle du CHU de Brazzaville. Il est impérieux de respecter les normes prescrites par l'AIEA et la norme pour la République du Congo, c'est d'accepter les conventions internationales dont deux ont déjà été adoptées par le Parlement et pourront augmenter à cinq, avant la



Le ministre, les experts et participants à la formation

fin de cette année », a souligné le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, à l'issue de cette formation animée par l'expert de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), spécialiste en sécurité de transport, M. Hayes Timoth. Les experts de la sécurité nucléaire, de la division de l'énergie nucléaire qui s'occupent du transport des déchets nu-

cléaires et du département de la coopération technique qui sont en terre congolaise pour cette formation vont aussi assister l'autorité de réglementation qui est assurée par le ministère des Mines et de la Géologie. A cet effet, ils ont conseillé au gouvernement d'œuvrer à l'adoption d'une loi qui permettra, entre autres, de réglementer l'import et export, l'utilisation,

l'inspection, l'assurance pour éviter que la source pose un éventuel problème à la population et à l'environnement.

Ainsi, il faudrait que l'autorité de régulation soit mise en place le plus rapidement possible, selon les experts. A en croire le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, le gouvernement crée toutes les conditions pour se doter d'une

« Le président de la République a instruit que tout soit mis en œuvre pour la réexportation des deux sources radioactives dénutriées: celle hébergée au port de Pointe-Noire et celle du CHU de Brazzaville. Il est impérieux de respecter les normes prescrites par l'AIEA et la norme pour la République du Congo, c'est d'accepter les conventions internationales dont deux ont déjà été adoptées par le Parlement et pourront augmenter à cinq, avant la fin de cette année »

réglementation nationale et de la loi sur les sources radioactives.

Pour assurer une bonne synergie de gestion des sources radioactives dans le périmètre du Port autonome de Pointe-Noire, le ministre en charge de la Recherche scientifique a sollicité l'assistance de la coopération technique de l'AIEA pour le Pappn.

En réponse à cette sollicitation, les experts AIEA ont exhorté le gouvernement à envisager l'action Ipaps qui est une mission d'assistance de l'agence en sécurité du transport. Cette mission que l'AIEA accorde aux Etats membres permet de mettre à disposition un groupe d'experts pour une mission d'évaluation exhaustive en sécurité avec des recommandations sur les mesures à prendre pour concevoir et mettre en œuvre un système de sécurité du transport solide et durable. Les modes de transport alliant les mesures du code international pour la sûreté des installations portuaires, du code international maritime pour les marchandises dangereuses, de l'Organisation maritime internationale, celles de l'AIEA et celles de l'Organisation internationale de l'aviation civile sont aussi pris en compte.

Rominique Makaya

LE FAIT DU JOUR

Mettre fin aux guerres sans fin

Avant le terme de son mandat, le 20 janvier prochain, le président des États-Unis, Donald Trump, va mettre à exécution l'une de ses promesses de campagne : réduire les effectifs des soldats américains stationnés en Afghanistan et en Irak, deux fronts sur lesquels on ne peut pas dire que la première puissance mondiale a réellement tiré son épingle du jeu.

L'engagement dans le premier pays, en 2001, motivé par les attentats du 11 septembre, était destiné à punir Oussama Ben Laden, cerveau présumé de la pire humiliation subie sur son sol par l'Amérique. Le job commencé sous George Bush junior est symboliquement achevé par son successeur, Barack Obama, quand fut annoncé la mort du chef d'Al-Qaïda en 2011. Mais l'Afghanistan n'est pas sortie d'affaire.

Chassés du pouvoir par la coalition internationale, les Talibans sont toujours présents. Ils règnent au moyen des attentats et mettent sous pression

les forces gouvernementales, les populations civiles et tiennent tête aux puissantes forces étrangères. Honnêtement, dans ce pays, la guerre n'est pas finie. On ne sait pas quelle suite la future nouvelle administration américaine sous Joe Biden réservera aux pourparlers entamés par les insurgés avec celle de Trump.

Pour ce qui est de l'Irak, les interventions américaines, en 1990 et en 2003, avaient obéi aux enjeux géostratégiques de Washington dans le pourtour très instable du Proche et Moyen-Orient. Évidemment que l'attitude de Saddam Hussein, le président iranien, de s'en prendre à ses voisins (notamment l'invasion du Koweït en 1990) avait ouvert la voie à l'expédition punitive des États-Unis. On ne dira pas la même chose de l'épreuve de force engagée en 2003, puisque les armes de destruction massive dont on accusait le régime irakien de détenir n'existaient pas.

Ici également, la guerre est loin d'être

terminée. S'il est vrai que désormais, les élections pluralistes se tiennent en Irak, sur le terrain, la présence des soldats venus encadrer la transition démocratique ne fait pas l'unanimité. L'opposition est menée par des groupes terroristes contre ces militaires de la bonne cause, les symboles de l'État et les populations civiles. Ces expériences mises ensemble, on peut être d'avis avec Donald Trump que le moment est venu de mettre fin à ces guerres interminables.

Une question subsiste cependant. La réduction du nombre de soldats américains en Irak et en Afghanistan suffira-t-elle à calmer le jeu ? le problème de fond, tout compte fait, est la capacité des régimes en place à assurer leur propre sécurité et promouvoir la stabilité intérieure. Le terrain laissé par les contingents étrangers dans les deux pays sera sans doute rapidement investi par les groupes djihadistes. Leur capacité de nuisance étant réelle, ils déstabiliseront à coup

sûr les fragiles équilibres construits dans ces pays. Or il y a la crainte de voir le retour en force de ces groupes servir d'exemple à d'autres.

Au regard de ces appréhensions, le scénario du retour à la case départ est bien réel, en particulier si sous Biden, les États-Unis tiennent à cœur de revenir dans le jeu diplomatique international en relançant les liens avec l'Europe. Néanmoins, mettre fin à ces guerres qui perdurent pourrait ne pas venir du va-et-vient des troupes d'élites dépêchées d'ici et de là.

Dans ce qu'ils ont d'original en matière de mise en commun des énergies des hommes et des femmes qui les composent, les nations concernées sont en mesure de produire des solutions originales à leurs tourments. Il leur suffira d'oser, elles verront combien est grand le fossé creusé entre les aspirations de leurs peuples et certaines solutions qui viennent d'ailleurs.

Gankama N'Siah

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

330 formateurs s'imprègnent des nouvelles techniques

Les coordonnateurs et superviseurs renforcent leurs capacités sur la méthode du dénombrement, les manuels de terrain et le travail de proximité auprès des couches sociales. Pendant trois semaines, ces agents seront formés dans quatre sites à Brazzaville, Dolisie, Owando et Pointe-Noire.

L'Institut national de la statistique (INS), en charge des opérations du 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RPPH), entend former neuf mille agents recenseurs, qui seront déployés dans tout le pays pour la collecte des données auprès des ménages. Lors de l'ouverture de la session de formation des superviseurs, le 19 novembre à Brazzaville, le directeur général de l'INS, Gabriel Batsanga, a insisté sur l'évolution du processus et la bonne préparation de la phase du dénombrement. Les agents sur le terrain sont dotés de tablettes tactiles équipées de géo-référence et de GPS. En mobilisant ces moyens numériques, les autorités veulent s'assurer du succès de l'opération censée permettre la mise en place d'un système d'information statistique fiable. Les principales innovations de ce 5^e RPPH, souligne Gabriel



Une vue des participants DR

Batsanga, portent d'abord sur le cadre légal qui intègre, cette fois-ci, l'ensemble des ministères sectoriels impliqués dans la production et la diffusion des données statistiques, ainsi que les partenaires techniques et financiers qui appuient le Congo

dans le domaine de la statistique.

« Elles concernent surtout la cartographie censitaire pilote jamais faite auparavant; le dénombrement pilote sur un échantillon couvrant les spécificités de tous les douze

départements du pays; l'application des normes internationales en matière d'encadrement du personnel de terrain et la réduction de la taille habituelle des zones de dénombrement pour tenir compte de la charge de tra-

vail », a-t-il ajouté.

Il faut noter que la phase du dénombrement vise à actualiser l'effectif global, notamment visiter chaque ménage; de collecter les informations sur tous les membres des ménages et sur les caractéristiques de logements; le fichier national de localités; et à permettre au pays de disposer d'une base de sondage exhaustive d'unités aréolaires et de l'effectif de la population à tous les niveaux géographiques.

Enfin, cette opération se déroule au même moment que le Recensement général des entreprises du Congo (Regec), dont les premiers résultats sont attendus dès janvier prochain. Le but du Regec est non seulement d'identifier les secteurs formel et informel, mais aussi de répertorier les entreprises exerçant dans les normes au Congo.

Fiacre Kombo

VIH-SIDA

Plus de 489.000 000 FCFA pour lutter contre la pandémie

Le dépistage communautaire démedicalisé est l'objectif qui sera poursuivi par le projet 5 pour cent, chargé de renforcer la prévention du VIH-sida, a indiqué, le 19 novembre à Brazzaville, le directeur de cabinet du ministre en charge de la Santé, Florent Balandamio.

Financé par l'expertise France, le Réseau national des associations des positifs du Congo (Renapc), bénéficiaire de ces fonds, travaillera avec les associations membres et partenaires dans la mise en œuvre des activités de sensibilisation pour réduire les nouvelles infections à VIH auprès des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes ainsi qu'avec les professionnelles de sexe.

Avec une enveloppe financière estimée à plus de 489.000 000 FCFA, les activités du projet s'articuleront sur la sensibilisation communautaire, entre autres, la distribution des préservatifs, de gels lubrifiants, la prise en charge syndromique et étiologique de plus de neuf cent cas d'infections sexuellement transmissibles (IST) auprès des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) et de plus de trois mille cas d'IST auprès des professionnelles du sexe (PS).

« Pour apporter notre contribution à la réponse globale contre le VIH et à l'atteinte des objectifs 90 90 90 de l'ONUSIDA à l'horizon 2030, nous, communautaires, aurons absolument besoin de l'accompagnement et du soutien des autorités sanitaires, administratives, politiques et juridiques, afin de garantir un accès équitable aux soins de santé de qualité à toutes les personnes infectées et lutter contre la discrimination, la stigmatisation et les violences envers les populations clés », a signifié Ulrich Makaya, président du Renapc.

Les HSH et les PS sont vulnérables avec des séroprevalences respectives de 41% et 8,1%. Ainsi, le projet s'en chargera aussi à la prophylaxie pré-exposition, soit six mille trois cent soixante traitements chez les professionnelles de sexe et huit cent sept pour les HSH. Débu-

té depuis septembre de l'année en cours, ce projet qui s'exécutera pendant vingt-quatre mois couvrira les départements de Brazzaville et Pointe-Noire.

« Le Congo n'est pas épargné de la pandémie du VIH-sida. La ville de Brazzaville connaît une séroprevalence de 2,4 % d'après les statistiques de 2009 en dessous de la moyenne nationale qui est de 3,6% », a souligné Barthélemy Okimi, directeur de cabinet du préfet de Brazzaville.

Afin de renforcer l'action communautaire au Congo dans la lutte contre le VIH-sida, le projet prévoit d'accroître le pourcentage des HSH qui bénéficient de programmes de prévention du VIH-paquet de service défini à 39% en 2017 à 97% du cadre stratégique national de lutte contre le VIH/sida et les IST (CSN) entre 2019-2022 pour l'année 2021 soit environ 78% de la taille totale des HSH. Il va aussi contribuer à accroître le pourcentage des professionnelles de sexe, bénéficiant de programmes de prévention du VIH-paquet de service défini de 27% en 2017 à 64% du CSN 2019-2022 pour l'année 2021 soit 51% de la taille totale des PS.

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé s'est réjoui de l'apport financier de l'expertise France. « L'atteinte des résultats 90 90 90 visés par l'ONUSIDA en 2020 passera par la mise en commun de tous les efforts visant à apporter une réponse efficace à la pandémie du VIH. Discriminer les HSH et les PS peut augmenter le taux de séroprevalence au sein de cette cible et de toute la population », a indiqué Florent Balandamio. Rappelons que le Renapc est un réseau de vingt-huit associations membres.

Fortuné Ibara

ASSAINISSEMENT

L'Unicef réaffirme son appui au Congo

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a affirmé de nouveau, le 19 novembre, son engagement à accompagner le pays à éradiquer la défécation à l'air libre d'ici à 2025, afin que tous les enfants jouissent de leur droit à un environnement sain.

L'institution onusienne a dévoilé son engagement dans son message lu par la représentante de l'Unicef au Congo, Micaela Marques de Sousa, à l'occasion de la journée internationale des toilettes célébrée sur le thème: « Assainissement durable et changement climatique ».

Au Congo, ce thème a une importance capitale parce que le pays a connu depuis deux ans de fortes inondations dans la partie nord, poursuit le message, ajoutant que ces inondations ont affecté plus de 170.000 personnes, présentant une vraie menace pour le système d'assainissement.

A cet effet, les communautés dans le département des Plateaux ont trouvé leurs ouvrages d'assainissement et des sources d'approvisionnement en eau potable détruits, source de défécation à l'air libre. Les dégâts observés appellent à l'urgence de s'allier autour de l'assainissement et de lutter contre la défécation à l'air libre, précise Micaela Marques de Sousa.

Selon les dernières données issues de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS 2014-2015), presque quatre habitants sur dix dans le département des Plateaux utilisent cette pratique des excréments à l'air libre.

En 2019, les données du programme conjoint de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Unicef de surveillance de l'approvisionnement en eau, assainissement et hygiène sur les 2,4 millions de personnes au Congo qui sont privées d'un assainissement amélioré, environ

quatre cent soixante-dix mille personnes continuent à pratiquer la défécation à l'air libre. C'est ainsi que l'Unicef organise un atelier avec vingt-quatre villages du corridor fluvial en vue d'une réflexion pour apporter des solutions endogènes d'assainissement basées sur les ressources locales et des valeurs culturelles afin de mitiger les impacts du changement climatique. « L'assainissement n'est pas un privilège. La défécation à l'air libre est un dilemme social préjudiciable pour la santé, l'éducation et la nutrition des enfants. L'impact psychologique touche en particulier les femmes et les filles qui sont privées de leur dignité », a dit Micaela Marques de Sousa.

Abordant le volet de la coopération avec le Congo, la représentante de l'Unicef explique que l'institution en coordination avec le ministère de l'Energie et de l'Hydraulique et ses partenaires de la société civile ont mis en œuvre entre 2018 et 2020 un programme d'assainissement durable qui met en avant des approches novatrices pilotées par les communautés. Environ cent douze villages des départements de la Lékoumou et des Plateaux ont été certifiés sans défécation à l'air libre, ce qui équivaut à environ quarante cinq mille personnes qui jouissent de leurs droits à un assainissement amélioré, ajoutant que des efforts doivent encore être réalisés au Congo pour atteindre l'Objectif de développement durable 6. Eau et assainissement pour tous d'ici à 2030.

Lydie Gisèle Oko

PAIX ET DÉVELOPPEMENT

Le RJEC organise un forum destiné à la jeunesse

En prélude à la première édition du forum jeunesse, paix et développement, qui se tiendra le 4 décembre prochain dans la salle de spectacles de Télé Congo, le Regroupement des jeunes élitistes congolais (RJEC) a organisé le 18 novembre à Brazzaville un déjeuner de presse.

Co-animée par Audin Ndong, président du RJEC; Aïcha Mbassi, secrétaire chargée de la jeune fille et Rold Herman Mikia (secrétaire chargé de l'administration et des finances), cette rencontre avait pour but d'annoncer la tenue, dans deux semaines, de la première édition du forum de la jeunesse.

Ces assises qui ont pour thème : « Le Congo d'hier et d'aujourd'hui. Quelles perspectives pour les jeunes ? » permettront à la jeunesse de prendre son destin en mains. « Nous invitons la jeunesse à une véritable prise de conscience. Nous ne devons pas continuer à être des spectateurs, mais des acteurs de notre devenir », ont-ils indiqué.

Le RJEC pense que pour un Congo prospère la jeunesse a son mot à dire et a sa partition à jouer. Ainsi donc, ce

forum est une opportunité des échanges fructueux entre les panelistes et participants afin de définir ensemble les perspectives.

Au cours de ce forum, les jeunes élitistes auront deux groupes de panel composés de cinq panelistes qui animeront les sous-thèmes portant sur: « L'agriculture, un secteur pourvoyeur d'emploi pour les jeunes ? » ; « L'impact socio-économique du numérique au Congo » ; « Jeunesse et croissance économique » ; « Environnement, un vrai défi pour les pouvoirs publics ? » ; « L'implication de la femme dans le processus du développement du Congo » ; « Education nationale, une préoccupation pour les pouvoirs publics ? » ; « Le sport, un vecteur d'unité, de paix et de développement pour la jeunesse congolaise ? » ; « La culture, un véritable pilier



Rold Herman Mikia, Audin Ndong et Aïcha Mbassi lors du déjeuner de presse (crédit photo/Adiac)

du développement pour la jeunesse congolaise ? » ; « Le Congo, un Etat de droit pour un Congo émergent ? » ; et « Destination Congo ».

Les résultats de ses assises permettront à ce regroupement de plaider auprès des autorités compétentes en fonction des perspectives définies. « Un salon

d'images d'archives et actuelles du Congo sera ouvert au cours de ce forum pour permettre aux jeunes de réaliser le parcours déjà franchi par notre pays. Ce forum sera un modèle économique pour les jeunes. Il n'est pas un forum de trop, puisque la vie est basée sur le partage », ont déclaré les

responsables du RJEC.

Le RJEC existe depuis le 5 juin 2015. Il réunit les jeunes de quinze à trente-cinq ans. Ce regroupement prône la culture d'excellence et promeut la paix. « L'apaisement dans la période électorale est dans notre vision », ont-ils ajouté.

Bruno Okokana

SOCIÉTÉ CIVILE

Les organisations satisfaites de la validation de leurs contributions au Code forestier

La Plateforme pour la gestion durable des forêts (Pgdf), l'organisation internationale non-gouvernementale ClientEarth et le Comptoir juridique junior ont fait, le 19 novembre à Brazzaville, le bilan de la participation de la société civile à l'adoption du nouveau Code forestier.

Selon les Organisations de la société civile (OSC), la loi a pris en compte leurs contributions formulées sur les thématiques spécifiques, entre autres, le Consentement libre, informé et préalable (Clip), l'observateur indépendant, les droits d'usage, l'accès aux cours d'eau et aux sources d'eau, pour la satisfaction de leurs besoins vitaux ou coutumiers, la gestion

des forêts communautaires, le classement et le déclassé des forêts et le partage des bénéfices.

En rapport avec les droits d'usage : « La nouvelle loi reconnaît aux communautés locales et populations autochtones les droits d'usage et de vendre au niveau local les produits issus de ces droits ».

Ils sont réservés à la satisfac-

tion des besoins personnels de leurs bénéficiaires.

Leur exercice est gratuit et aussi dans les forêts protégées, les communautés locales et les populations autochtones, sous réserve des règlements prévus dans la présente loi, jouissent des droits d'usage leur permettant notamment de récolter les produits ligneux et non ligneux nécessaires à la construction et

à l'entretien de leur habitation. Elles ont aussi le droit de chasser et pêcher pour la consommation locale dans les limites prévues par la loi, d'établir des cultures avec les moyens traditionnels ou les ruches et faire paître leur bétail ou récolter du foin et d'utiliser la forêt pour l'exercice du culte et des rites, notamment les forêts sacrées, les sanctuaires ou les sites rituels.

« La loi donne la possibilité aux communautés locales et populations autochtones de créer des forêts communautaires dans les séries de développement communautaire d'une concession aménagée, dans les terroirs villageois et les plantations », se réjouit Arsène Nguelélé, président d'une ONG.

La nouvelle loi forestière implique les communautés locales et populations autochtones dans la négociation du cahier des charges particuliers pour les activités d'exploitation forestière. En cas de non-respect des clauses, une sanction est prononcée à l'encontre de l'exploitant. Le fonds de développement local est obligatoire. « La loi reconnaît le Clip des communautés et populations

autochtones dans les procédures de classement des forêts et la possibilité de recourir à la justice en cas de non-satisfaction de la prise en compte de leurs droits », a commenté Gildas Obimba avant d'ajouter : « Aussi, recueillir le consentement libre, informé au préalable les communautés locales et populations autochtones avant la création d'une aire protégée ».

Par ailleurs, en termes de pourcentage, les propositions formulées par les OSC acceptées par l'administration publique, chacune d'elles n'atteignent pas 50%. En revanche, le gouvernement du Congo a cédé la mission d'observation des forêts aux organisations de la société civile qui travaillent sur le terrain.

Signalons que la Pgdf est une plateforme composée d'une soixantaine d'organisations de la société civile congolaise. Elle s'inscrit dans le cadre de l'Accord de partenariat volontaire et du programme pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (Apv-flegt).

Fortuné Ibara



Séance de travail des organisations de la société civile/Adiac

PROMOTION ARTISTIQUE

Centre culturel Zola, un espace de valorisation de la culture africaine

En perpétuelle quête de sites pour pouvoir exprimer leurs talents, les artistes sont heureux d'accueillir le Centre culturel Zola (CCZ) implanté en plein cœur de Brazzaville, dans le quatrième arrondissement, Moungali.

Le centre culturel Zola se veut un lieu de partage, d'expression artistique, de formation, de résidence et d'apprentissage. En dépit du secteur culturel fragilisé à cause de la pandémie de Covid-19, ce lieu a tout de même été officiellement ouvert du 13 au 15 novembre, rejoignant ainsi la liste des sites culturels déjà existants à Brazzaville, tels que les ateliers Salm et l'Institut français du Congo. « *La persévérance est une force qui permet de réaliser les projets et les amener à leurs termes même lorsqu'ils se butent à des difficultés. La naissance du centre Zola en est une récompense. Toutes mes félicitations au promoteur du projet. Ensemble avec les parrains, nous avons la responsabilité de susciter et contribuer à la venue des manifestations dans cet établissement, ainsi qu'à concourir au bon fonctionnement et à l'équilibre de son exploitation* », a déclaré Lauriathe Bikouta Loutaya, marraine du CCZ.

Entre un nouvel espace d'épanouissement, d'accomplissement des artistes et des jeunes, le CCZ accueillera un package de disciplines: théâtre, conte, poésie,



Le conteur congolais, Jules Ferry Quevin Moussoki, sur scène au CCZDR

slam, cinéma, musique, humour, littérature, performance, etc. Selon la vision de sa création, ce centre sera un atout supplémentaire pour le secteur culturel congolais, notamment grâce à l'offre d'hébergement permettant d'accueillir dans ses locaux les

artistes en résidences sponsorisées ou non, en séances de répétition ou prestation scénique. Par ailleurs, au cœur de ce nouvel espace se développeront, entre autres, des vernissages et expositions, des ateliers d'écriture, des ateliers créatifs, des animations

musicales et des conférences débats.

« *Voici des initiatives à encourager : la création des centres d'accueil pour des initiatives culturelles et artistiques. Ceci conduira inévitablement à l'autonomisation de ce secteur et*

surtout à ne pas nous mettre en marge de nos missions essentielles: sensibiliser, éduquer, conserver et mettre en relief nos positives valeurs culturelles », s'est réjouie la comédienne congolaise Germaine Ololo, à travers une publication sur Facebook.

Ainsi, pour le rayonnement et la promotion de cet espace sous toutes ses formes, Lauriathe Bikouta Loutaya a invité les artistes de divers horizons à jouer réellement leur partition. Pour elle, le centre culturel Zola, c'est le Congo, l'Afrique et toute sa diaspora qui vont à la rencontre des cultures du monde.

Notons que le Centre culturel Zola (CCZ) a été créé par Leadership Congo, une association à caractère social et culturel visant à rassembler les jeunes et toutes personnes qui souhaitent discuter et proposer des solutions sur des questions d'intérêt social. En raison de la suspension de plusieurs activités culturelles à cause de la pandémie de Covid-19, le tout nouvel espace culturel, prêt à accueillir les visiteurs, s'ouvrira significativement au grand public à partir de janvier 2021.

Merveille Atipo

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Brasco sensibilise les familles des agents aux mesures barrières

En perspective des fêtes de fin d'année et dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises, la direction générale des Brasseries du Congo (Brasco) a organisé, le 18 novembre au centre culturel Jean-Baptiste Taty-Loutard, une campagne de sensibilisation des familles des agents BRASCO au coronavirus. La cérémonie a été patronnée par le directeur général de la société, M. François Gazania, accompagné du directeur des ressources humaines, M. Georges Loembet.

Face aux familles des agents qui ont répondu à l'invitation, le directeur général de Brasco, François Gazania, a expliqué que la période des fêtes de fin d'année qui s'annonce présente un risque capable de briser les efforts consentis jusqu'à présent dans la lutte contre le coronavirus. « *Nous sommes réunis pour parler de la situation actuelle. En effet, chez Brasco, nous continuons toujours à appliquer scrupuleusement les mesures barrières*

éditées par les autorités, soucieux du bien-être des agents Brasco. Nous avons étendu la prévention aux familles à Pointe-Noire, à Brazzaville dans un premier temps, ensuite à Dolisie et Oyo où nous possédons des Centres de distribution afin que nous ayons tous le même niveau d'information parce que le bien-être des agents passe également et surtout par le cercle familial. Ceci est d'autant plus important que nous allons rentrer dans une période particulièrement spéciale des fêtes de fin d'année, synonyme de retrouvailles, de rassemblements et de célébrations en tous genres », a-t-il indiqué.

Tout en incitant les familles des salariés au respect des mesures barrières et règles sanitaires afin de freiner davantage le virus, le directeur général a rappelé à ses hôtes que depuis la parution des premiers cas positifs du coronavirus au Congo, la société Brasco avait pris cette question sanitaire à bras le corps, en prenant de nombreuses dispositions : prise de température, lavage et désinfection des mains à l'entrée du site, distanciation physique dans les bureaux et dans les bus de transport du personnel, octroi régulier des masques faciaux, etc.

Brasco a aussi apporté sa contribution aux efforts



des autorités pour contenir la propagation du virus au niveau national et départemental grâce à sa participation au fonds de solidarité mis en place par le gouvernement de la République, la remise des dons composés des solutions hydro-alcooliques fabriquées dans leur usine, des dons de vivres et autres produits sanitaires aux hôpitaux à savoir : au CHU à Brazzaville, Adolphe-Sicé à Pointe-Noire et Edith-Lucie-Bongo-Ondimba à Oyo et dans quelques structures en charge des enfants démunis comme les orphelinats.

L'orateur a, par ailleurs, félicité son personnel qui s'est adapté aux changements intervenus depuis l'annonce de la pandémie et qui ont fortement impacté le fonctionnement des brasseries. « *Vous vous êtes adaptés à cette période de confinement, dé-confinement, couvre-feu et allègement de couvre-feu, pour continuer à produire et fournir aux Congolais leurs boissons préférées* ».

Prenant la parole à son tour, le directeur des ressources humaines, Georges Loembet, a souligné qu'à Brasco ils ont plus de 800 agents sans compter la sous-traitance. « *Toutes les familles seront sensibilisées. Nous allons porter l'information auprès des familles pour jouer notre rôle comme nous le demandent les autorités* », a-t-il assuré.

De son côté, le docteur Nsalou, médecin du centre médicosocial de ladite société, a édifié ces familles sur la maladie, son origine, ses caractéristiques et ses différentes formes. La covid-19, a-t-il dit, se manifeste sous plusieurs formes

asymptomatique et symptomatique. Ses caractéristiques sont, entre autres, le mal de gorge, la congestion nasale, la toux sèche, la conjonctivite, la perte du goût et de l'odorat, l'éruption cutanée alors que chez certains patients, la maladie se caractérise par l'essoufflement, la douleur thoracique, la fatigue et la fièvre.

Après son exposé, les pairs éducateurs sont intervenus sur le mode de contamination. Ainsi, les yeux, le nez et la bouche sont les trois portes d'entrée du virus, d'où les mesures scrupuleuses de prévention s'imposent. Notamment, le respect de la distanciation physique, le port convenable des masques de protection, la désinfection, le lavage régulier des mains, a souligné Dora Eyelegoly.

À l'issue de cette sensibilisation, des kits de prévention composés d'une trousse, des masques, une solution hydro-alcoolique, et des dépliants sur les mesures barrières ont été remis aux familles des agents qui ont remercié Brasco pour cette initiative louable. « *La direction générale de Brasco continue à nous exhorter aux mesures barrières et nous l'encourageons à pérenniser cette démarche* », a indiqué Theresa Bikindou, femme d'un agent de la société.

Après ce lancement, la campagne de sensibilisation va se poursuivre dans les différents quartiers de Pointe-Noire et de Brazzaville pour se rapprocher au plus près des lieux d'habitation des familles.



ATHLÉTISME

José Cyr Ebina, nouveau président de la fédération

José Cyr Ebina a défendu un projet qui s'appuie sur six axes, pour triompher devant Jean Baptiste Ossé (13 voix contre 8) et se hisser à la tête de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA).

José Cyr Ebina a beaucoup appris de son échec à la présidence de la Ligue de Brazzaville. Il a mieux reculé pour bien sauter cette fois-ci en visant les étoiles avec pour ambition d'apporter du changement à la FCA. Aujourd'hui, il savoure sa victoire en mesurant en même temps l'ampleur de sa nouvelle mission. Le nouveau président arrive à première vue avec des nouvelles idées et des nouvelles ambitions. Il entend développer l'athlétisme congolais en s'appuyant sur la formation et l'organisation régulière des compétitions. « *Nous ne pouvons pas développer notre athlétisme sans avoir la formation des athlètes, des cadres et du staff technique. Si les enfants sont formés, nous allons ramener autour d'eux les compétitions scolaires, interdépartementales et interclubs* », a indiqué le nouveau président de la FCA.

Le successeur de Jean Baptiste Ossé va s'appuyer sur les deux meetings déjà existant à Brazzaville pour faire progresser les athlètes. Il a promis valoriser les 15 KM de Pointe-Noire en développant un partenariat avec la mairie de Pointe-Noire, l'organisateur de cette course. Le but étant d'élever le niveau de la compétition et permettre en même temps d'avoir plus de



Cyr Ebina (au centre), nouveau président de la FCAAdiac

compétitions dans les jambes. « *Nous avons deux meetings que nous organisons aujourd'hui. Ces meetings deviendront la propriété de la fédération. A Pointe-Noire, il y a les 15 KM qui sont organisés. Nous allons nous associer avec la mairie de Pointe-Noire et tous ceux qui organisent les meetings ou des marathons pour aider nos enfants à avoir de la pratique* », a-t-il expliqué. L'organisation d'un conseil fédéral qui sera organisé dans un avenir très proche permettra, selon lui, de définir

ensemble les axes prioritaires de la politique fédérale pendant les quatre prochaines années. « *Nous allons bâtir un plan d'actions et un cahier de charges conséquent à la hauteur de l'ambition et de notre vision pour l'athlétisme national* », a-t-il fait savoir.

Dans son programme, il s'est engagé à doter la FCA des ressources stables, capables d'assurer tant son fonctionnement et la réalisation de ses compétitions. Il entend encourager les entreprises et administrations à s'intéresser à

l'athlétisme pour mieux assurer l'avenir des Diabes rouges. « *Nous allons développer les relations avec les entreprises et administrations de la place, voire d'autres partenaires stratégiques capables de booster efficacement la réalisation de nos projets* », a-t-il commenté.

Il a promis dynamiser les sous-ligues afin de créer une meilleure visibilité sur l'ensemble du département et favoriser des relations plus étroites avec les mairies des arrondissements. Un autre défi qui lui tient à cœur est

l'amélioration de la santé et la performance des athlètes. Il a assuré mettre un grand accent sur l'assurance afin, dit-il, de protéger la carrière des athlètes en mettant également l'accent sur le renforcement des capacités de la commission santé de la fédération et des principaux acteurs. José Cyr Ebina s'est engagé à améliorer les relations avec le ministère des Sports et le comité olympique dans le but d'avoir une meilleure prise en compte des directives d'une gestion plus évidente des ressources humaines de la fédération.

José Cyr Ebina tentera de reléver le défi ensemble avec une équipe essentiellement dominée par les jeunes. Anges Thomas Dandou (premier vice-président), Roger Martial Ngouloubi (deuxième vice-président), Henriette Moutanga (troisième vice-président) et Aimé Rodrigue Soukami (quatrième vice-président). Alain Wilfrid Mamboukou est le nouveau secrétaire général avec pour adjoint Vincent Jean Mouhingu. Evariste Ndongotou est le trésorier général et Dorian Mboumba son adjoint. Le commissariat aux comptes est composé de Jean Gaspard Mwakama, Adèle Ngotielé et Blezert Decaut Ndilou.

James Golden Eloué

WUSHU

Steve Dzibril Kouma veut gagner le pari de la visibilité

Réélu pour un nouveau mandat de quatre ans, l'actuel président de la Fédération congolaise de Wushu a promis doubler les efforts pour attirer plus de partenaires vers la fédération.

Steve Dzibril Kouma va s'appuyer sur la modernisation dans la gouvernance de la fédération et la promotion de la discipline pour rendre effectif la pratique du Wushu sur l'étendue du territoire national. « *La modernisation dans la gouvernance de la Fecowu permettra d'introduire la technologie de l'information et de la communication, d'avoir le matériel d'arbitrage actuel et d'arrêter la pratique archaïque du Kung-fu Wushu* », a-t-il expliqué avant de reconnaître que la promotion de Wushu au Congo est un moyen authentique pour bien encadrer les athlètes, les arbitres et les arbitres-juges, les encadreurs et les maîtres des arts martiaux chinois. « *Elle se concrétisera par l'organisation régulière des séminaires, stages, tests, tournois et champion-*



nats », a-t-il promis avec le ferme engagement de porter haut la visibilité de ce sport au Congo.

Steve Dzibril Kouma va concrétiser son programme de développement sportif en s'appuyant sur Prince Franche Evany, Roger Pierre Ikounga et Sathya Mera Veya respectivement premier, deuxième et troisième vice-présidents. Arnaud Boussougou Mougengui a été élu secrétaire général avec pour adjoint Dolorès Amina Ondono. Diane Sandrine Ntsimba Ngoma est la trésorière générale et Annoncia Céline Moyongo, trésorière générale adjointe. Kester Clorin Dzala Gbegbé, Eric Ngantsibi Mviri Léa Jorema Rey Naddy Sala sont les membres alors que Alias Davy Nganda est pour le moment le seul membre du commissariat aux comptes.

J.G.E.



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC!**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

DÉPARTEMENT DU NIARI

Francy Ibouanga Boukedi nouveau président du PCT

A l'issue de l'assemblée générale électorale, Francy Ibouanga Boukedi a été élu président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) du département du Niari.

Il remplace à ce poste Antoine Ngouala, député et membre du comité central du PCT. Francy Ibouanga Boukedi a pour mission de coordonner l'action du parti dans le département du Niari. « Les fédérations du PCT ont le rôle de promouvoir la participation des militants à la vie socioéconomique et politique de notre pays et d'améliorer les conditions de vie des citoyens », a indiqué le délégué national, secrétaire permanent aux ressources humaines, Arsène Arnaud Ndinga Makanda.

Outre l'élection du président de la fédération, quinze autres membres ont été élus au Conseil fédéral du Niari dont deux femmes. Au cours de la session inaugurale tenue au lendemain des élections, des motions de soutien ont été adoptées en faveur du président Denis Sassou N'Guesso.

Par ailleurs, les participants à ces assises ont profité pour célébrer l'an 13 du décès de l'ancien secrétaire général du PCT, Ambroise Edouard Noumazalaye, sur le thème : « Ambroise Edouard Noumazalaye et combat pour l'unité, la cohésion et la discipline au sein du parti ». A cette occasion, la délégation nationale conduite par son secrétaire permanent aux ressources humaines a déposé une gerbe de fleurs au pied de l'effigie de l'illustre disparu à la clôture de la session.

Notons que cette assemblée générale électorale et la session inaugurale se sont déroulées sous le patronage du chef de la délégation nationale, Arsène Arnaud Ndinga Makanda, qui avait à ses côtés Destinée Hermella Doukaga, membre du bureau politique ; Antoine Ngouala, président sortant de la Fédération PCT-Niari et membre du comité central ; Alphonse Bissobolo, membre du comité central et président de la commission de contrôle et d'évaluation de la fédération du Niari.

Max Ferhyne Poudi (correspondant à Dolisie)

HUMEUR

Quand la musique sacrée se désacralise !

Ce constat est vrai, car cette musique jouée hier dans des milieux réservés avec un contenu moralisant et édifiant tend aujourd'hui à être identique à celle dite « mondaine ». Elle s'introduit déjà dans des milieux qui laissent à désirer avec un contenu commercial réel fait de listings de noms des personnalités socio-politiques et opérateurs économiques pour la bonne vente.

C'est cet angle de la recherche coûte que coûte de la bonne vente que ces auteurs et artistes compositeurs des œuvres sacrées sortent de leur carcan divin de la chanson « évangélique » ou inspirée « pour embrasser parfois des « ragots et obscénités » de toute sorte. Ainsi donc, ce billet d'humeur se veut un réel constat que l'on pourra facilement faire sur de nombreuses places publiques là où sont jouées ces chansons dites « sacrées » dont certaines ne le sont presque plus.

Dans des marchés, les buvettes, des transports en commun, dans certaines assemblées et paroisses religieuses sans oublier dans bien d'autres occasions festives. Oui, ces opus traitent bien de l'amour divin, de l'altruisme en vers les autres, de la miséricorde divine voire mondaine, bref de la morale de toute sorte. Mais il y a un mais, puisque ces titres sont entachés ou colorés de quelques incongruités du point de vue de leur fond et de la façon qu'ils sont accueillis et dansés.

Le premier constat, c'est le phénomène dit « mabanga », autrement dit « les dédicaces », relatif au listing des noms des personnalités socio-politiques ou des opérateurs économiques qu'ils font abusivement passer dans ces chansons pourtant religieuses. Cela crée aux yeux de bon nombre de croyants de vraies digressions qui ne s'expliquent pas. Et cela fait perdre à la chanson sa substance moralisante. La raison véritable qui pousse ces auteurs compositeurs de la chanson religieuse à agir ainsi, ne nous voilons pas de face, c'est la recherche du gain.

Le deuxième constat, c'est que ces chansons sont plus dansées qu'écoutes non pas par exclusivement par ceux-là même qui sont à la recherche de la bonne parole, mais par des demoiselles et jeunes garçons en employant toute la gesticulation corporelle atypique avec certains passages qui les poussent même à soulever leurs robes pour des jeunes filles et à descendre leurs pantalons et culottes étriés pour des jeunes garçons. Tout ceci est loin de la culture ancestrale divine. Cette agitation rythmique et cadencée, ces jeunes la qualifient de « ndombolo religieux », c'est-à-dire une façon à eux de glorifier le Tout-Puissant, même avec un gestuel obscène.

Le troisième constat est que ces chansons ont traversé déjà la frontière religieuse, c'est-à-dire les églises, paroisses, assemblées et autres pour être jouées de façon « sauvage » et « maladroite » dans des caves, bars, buvettes, nganda tsam, transports en commun et même privés. Il faut les voir, bouteilles de bière en mains, cigarette à la bouche, nombril et fesses dehors en train de savourer dans des endroits inadmissibles ces mélodies religieuses. Et posez-leur la question de ce qui est dit dans la chanson, aucun d'entre eux n'abordera le côté moralisant et évangélique de la chanson. D'abord, cet aspect est enfoui dans les « mabanga » et ensuite c'est le plaisir de l'oreille qui compte pour ces jeunes-là.

Avec l'allure où vont des choses, si des croyants ne prennent pas garde, il risquerait, dans un futur qui n'est plus loin, de ne plus avoir une nette limite entre la chanson sacrée et la chanson mondaine, car de plus en plus le sacré se désacralise. Suivez mon regard !

Faustin Akono

KOUILOU

L'école primaire de Les Saras dotée en matériel didactique et en masques



Le ministre Coussoud-Mavoungou en compagnie des élèves

En visite à l'école primaire de Les Saras, district de Mvouti, département du Kouilou, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou n'y est pas allé les mains vides. Il a, en effet, mis à disposition du matériel didactique à l'administration de l'établissement scolaire dont il est, lui-même, un ancien élève à l'image de Claudine Muna-

ri et Christophe Moukouké avant lui. Les élèves, quant à eux, ont reçu des fournitures scolaires et des masques dont le port est l'une des mesures barrières contre la covid-19. Le même geste a été fait au collège de Les Saras ainsi qu'à celui de Dimonika.

Par la même occasion, l'école primaire de Les Saras a été dédoublée. Elle porte désormais le nom de Jean Pierre Coussoud, un

des directeurs ayant apporté un changement considérable à cette école, père du ministre Coussoud-Mavoungou.

Pour sa part, le sous-préfet du district de Mvouti, Joseph Ndedi, a lancé un appel à tous ceux qui sont passés par cette école et même les cadres du district de mettre la main à la pâte pour redorer le blason de l'école Jean-Pierre-Coussoud.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

France, 11^e journée, 1^{re} division
Aligné « en dépannage » au poste de latéral droit face au PSG, Chrislain Matisma a livré un match sérieux face à Mbappé avec quelques interventions avisées (4^e et 29^e). De haut de ses 1m90, il pourrait faire un bon binôme avec Mayembo dans l'axe de la défense des Diables rouges...

L'ASM s'impose finalement 3-2 et prend provisoirement la seconde place à 4 points de décevants Parisiens.

France, 10^e journée, 3^e division
Tout avait mal commencé pour le Red Star avec l'expulsion de Sidibé à la 20^e sur le terrain de Sète. Les Héraultais ont ensuite ouvert le score avant l'heure de jeu. Entré à la 75^e, Pythocles Bazolo a égalisé à la 81^e de la tête. Son premier but pour sa deuxième apparition de la saison.

Rappelons que le gauche de 25 ans avait été victime d'une fracture orbitale en août et n'a fait son retour à la compétition que la semaine dernière. Il totalise 18 minutes de jeu. En déplacement chez le SC Lyon, lanterne rouge du championnat, Cholet souffre mais rapporte le point du nul (0-0). Fred Dembi a joué toute la rencontre.

Boulogne-sur-Mer fait match nul à Laval (0-0). Titulaire, Cédric Odzoumo a cédé sa place à Herman Moussaki à la 77^e.

Angleterre, match en retard de la 4^e journée, 3^e division

Crewe Alexandra s'impose à Oxford United (2-0). Sans Offrande Zanzala, resté sur le banc. Douzième avec 16 points, Crewe Alexandra compte désormais 7 longueurs d'avance sur la zone rouge.



Duel entre jeunes talents Matisma et Mbappé (Valéry Hache/AFP)

Angleterre, Johnstone Paint Trophy, 3^e journée, groupe C

Northampton bat Stevenage aux tirs au but (0-0, 4-2) sans Christopher Missilou, non entré en jeu.

Espagne, match en retard de la 2^e journée, 3^e division

Match nul entre les réserves de Grenade et Séville (2-2). Titulaire, Baron Kibamba a été remplacé à la 72^e, alors que le score était acquis. Avec 2 points, le FC Séville est 7^e sur 10.

Pays-Bas, 13^e journée, 2^e division

David Sambissa, titulaire, et Cambuur l'emportent sur le terrain de DeGraafschap (2-0). Et doublent ainsi le leader. Les deux formations sont à égalité de points (28), mais la différence de buts est à l'avantage de Cambuur (+31 contre +7).

Angleterre, match en retard de la 4^e journée, 3^e division

Crewe Alexandra s'impose à Oxford United (2-0). Sans Offrande Zanzala, resté sur le banc. Douzième avec

16 points, Crewe Alexandra compte désormais 7 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Angleterre, Johnstone Paint Trophy, 3^e journée, groupe C

Northampton bat Stevenage aux tirs au but (0-0, 4-2) sans Christopher Missilou, non entré en jeu.

Espagne, match en retard de la 2^e journée, 3^e division

Match nul entre les réserves de Grenade et Séville (2-2). Titulaire, Baron Kibamba a été remplacé à la 72^e, alors que le score était acquis. Avec 2 points, le FC Séville est 7^e sur 10.

Pays-Bas, 13^e journée, 2^e division

David Sambissa, titulaire, et Cambuur l'emportent sur le terrain de DeGraafschap (2-0). Et doublent ainsi le leader. Les deux formations sont à égalité de points (28), mais la différence de buts est à l'avantage de Cambuur (+31 contre +7).

Camille Delourme

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2021

Pascal Tsaty Mabiala : « A Madingou, nous insisterons sur la gouvernance électorale »

Le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, a été reçu en audience, le 21 novembre à Brazzaville, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.



Le président Denis Sassou N'Guesso et Pascal Tsaty Mabiala

Denis Sassou N'Guesso et Pascal Tsaty Mabiala ont échangé sur les questions liées à la paix, à la cohésion sociale, aux libertés publiques et à la démocratie au Congo. « *Au-delà de ce que l'on voit, de ce qui s'écrit, le pays n'est pas encore dans la sérénité. Il faut créer toutes les conditions possibles pour que le Congo aille de l'avant et pour que des corrections nécessaires soient apportées* », a déclaré Pascal Tsaty Mabiala, à la sortie de l'audience.

Abordant le point sur la prochaine élection présidentielle, le chef de file de l'opposition congolaise pense qu'à quatre mois du scrutin, il est nécessaire de s'assurer que toutes les conditions idoines sont réunies pour une élection libre, transparente et apaisée. « *Avec le chef de l'Etat, nous avons fait le tour d'horizon de toutes ces questions* », a-t-il renchéri.

Invité par les journalistes à être un peu plus précis sur ce qu'il entend par les meilleures conditions, Pascal Tsaty Mabiala a indiqué qu'il s'agit de l'amélioration de la gouvernance électorale et de l'indépendance de l'organe chargé d'organiser les élections.

« *A Madingou, nous insisterons sur les mêmes revendications pour que les uns et les autres ne profitent pas pour ramener le pays dans tout ce que nous avons connu auparavant. A propos de la concertation politique, nous en avons longuement débattu avec le président de la République et je me retiens ici de vous donner tous les détails* », a-t-il insisté, avant d'ajouter que l'opposition part à Madingou pour un débat franc sans préalable pour éviter, a-t-il expliqué, que notre pays ne retombe dans les travers d'hier.

La Rédaction

CIRGL

Le Congo cède la présidence de l'institution à l'Angola

Le chef de l'Etat congolais, président en exercice de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL), Denis Sassou N'Guesso, a transmis le 20 novembre, à l'issue d'un sommet virtuel, le témoin à son homologue angolais João Lourenço.

« *Favoriser la mise en œuvre du pacte sur la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs en intensifiant la coopération et le développement économique et régional* », c'est le thème de ce huitième sommet ordinaire de la CIRGL qui s'est tenu dans une atmosphère marquée par la pandémie du coronavirus.

A l'ouverture de la rencontre, le président Denis Sassou N'Guesso a souligné la nécessité de la mise en œuvre effective de la feuille de route sur les mesures urgentes pour lutter contre la covid-19.

Il a également exhorté les pays membres de la CIRGL à appliquer les résolutions de la déclaration dite de Kampala en Ouganda, relative aux violences sexuelles basées sur le genre et à lutter contre les pratiques rétrogrades et les préjugés défavorables aux femmes.

De son côté, le secrétaire exécutif de la CIRGL, Zachary Mubury-Muita, dont le mandat vient de prendre fin, a invité les chefs d'Etat de la région à œuvrer pour éradiquer les menaces liées aux processus électoraux. Il a, dans la même

lancée, appelé les dirigeants de la sous-région à relever le défi du financement régulier de la CIRGL aux fins de lui assurer un bon fonctionnement.

Les questions de sécurité, de paix et de défense des pays membres ont été abordées au cours du sommet des chefs d'Etat de la CIRGL, de même que celles liées aux processus électoraux et aux réformes de l'institution. Le poste de secrétaire exécutif de la CIRGL a été confié à l'Angolais João Samuel Caholo.

La Rédaction

« Favoriser la mise en œuvre du pacte sur la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs en intensifiant la coopération et le développement économique et régional »

RÉFLEXION

Soixante jours d'incertitude !

Les deux mois que nous allons vivre seront assurément les plus imprévisibles, les plus incertains, peut-être même les plus dangereux du siècle dont débute la troisième décennie. Pourquoi ? Tout simplement parce que la première puissance mondiale, à savoir les Etats-Unis d'Amérique, ne sait pas où elle va alors même qu'elle vient d'élire un homme raisonnable, prudent, peu enclin comme son prédécesseur à lancer son pays dans des conflits dont le pire pourrait sortir à plus ou moins brève échéance.

Expliquons-nous de façon plus claire : ayant perdu la partie même s'il en conteste toujours les résultats, Donald Trump fera tout dans les soixante jours à venir pour que son successeur, le démocrate Joe Biden, se trouve confronté à des problèmes insolubles lorsqu'il s'installera dans le bureau ovale de la Maison Blanche, c'est-à-dire le 20 janvier 2021. Fort de l'appui inconditionnel des dizaines de millions d'électeurs qui ont

voté pour lui lors du scrutin présidentiel, mais aussi et surtout de la maîtrise du Sénat que lui garantit la majorité républicaine et de l'appui de la Cour Suprême que lui assurent six des neuf juges qui la composent, il contestera de mille et une façons l'élection de son adversaire. En sachant, bien sûr, qu'au terme de ces deux mois il devra quitter la Maison Blanche, mais en ayant dressé des obstacles que Joe Biden aura la plus grande difficulté à franchir dès qu'il prendra officiellement ses fonctions au sommet de l'Etat.

Deux séries d'actes significatifs prouvent aujourd'hui que la stratégie de Donald Trump est bien celle que nous résumons ici en quelques phrases : la première est l'éviction aussi brutale qu'injuste d'hommes et de femmes qui assumaient jusqu'à présent de hautes responsabilités au sein de la gouvernance américaine mais qui plaidaient pour une transition calme, pacifique, apaisée, en somme démocratique ; la seconde est la prise de décisions dans différents domaines qui font monter dangereusement les ten-

sions au Proche et au Moyen-Orient, en Asie et dans l'Océan Pacifique. Ceci dans le but évident, d'une part de consolider les relations privilégiées qu'il a nouées personnellement durant son mandat avec les dirigeants de plusieurs pays parmi lesquels figure Israël en bonne place, d'autre part d'affaiblir dès le départ les positions de son successeur et donc, pourquoi pas, de créer un climat favorable à sa propre réélection dans quatre ans.

Menacé par de nombreuses actions en justice concernant les activités qui lui ont permis de bâtir sa fortune avant d'accéder à la Maison Blanche, Donald Trump a tout intérêt à rendre ingérable la présidence de Joe Biden et c'est bien ce à quoi il s'emploie aujourd'hui. Une stratégie personnelle qui pourrait avoir comme conséquence d'affaiblir fortement la position des Etats-Unis dans le moment même où les cartes se rebattent sur la table du jeu mondial.

Soixante jours d'incertitude donc, mais peut-être aussi un ébranlement géné-

ral qui aura de lourdes conséquences pour les Américains et pas seulement pour eux s'il se confirme ! Un diagnostic que Barack Obama, qui occupa huit années durant le Bureau ovale de la Maison Blanche, avait énoncé avant même le scrutin présidentiel du 3 novembre dans la préface de son livre « Une terre promise » dont la version française vient tout juste de paraître (1) : « *Le plus troublant est que notre démocratie semble vaciller; être à la lisière d'une crise, une crise qui s'enracine dans la lutte entre deux visions fondamentalement opposées de ce qu'est et de ce que devrait être l'Amérique : une crise qui laisse le corps politique divisé, furieux et méfiant, et a permis une violation des normes institutionnelles, des garde-fous réglementaires et une rupture de l'adhésion à la réalité factuelle que républicains et démocrates considéraient jadis comme allant de soi* ».

On ne saurait être plus clair ni plus lucide !

Jean-Paul Pigasse